



MUT INTER 2019

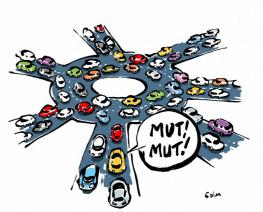
Le 15 février tu as sans doute

reçu un message du ministère t'annonçant un résultat provisoire d'affectation, dans une académie correspondant ou non à l'un de tes vœux.

Les commissions paritaires nationales se réunissent en ce moment pour étudier l'ensemble des demandes de mutation et au besoin corriger le projet. Il y aura donc des modifications et le résultat ne sera définitif qu'une fois les commissions terminées.

Les commissaires paritaires du SNFOLC interviendront en séance

notamment pour demander l'ouverture de capacités supplémentaires et pour défendre les collègues qui nous ont confié leur dossier.



Tous les collègues qui nous ont transmis leurs coordonnées seront informés du résultat au fur et à mesure du déroulement des commissions.

Pour consulter le jour de passage de ta discipline :

Pour consulter les barres d'entrée provisoires :

Dès le résultat connu, nous te recommandons de te rapprocher de la section du SNFOLC de l'académie où tu prendras ton poste en septembre 2019 afin de recevoir les conseils appropriés à la formulation des vœux lors de la phase intra-académique.

Pour trouver les coordonnées de votre section académique

